

Mercredi 27.05.15 | 48^e année | N° 17

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Un centre-ville en fête!

La Quinzaine commerciale s'ouvre cette semaine. C'est une chance pour flâner dans ce cadre unique qu'est la zone piétonne, rencontrer du monde et découvrir, une fois encore, la riche diversité des enseignes présentes en ville.

La venue de nos amis de Besançon est aussi source de réjouissance. Venez nombreux samedi 30 mai, ne serait-ce qu'un moment, célébrer les 40 ans de jumelage entre notre Ville et cette magnifique cité bisontine.

Cet anniversaire est une opportunité pour prendre conscience de la profondeur de l'Histoire. C'est aussi un point de départ vers de nouvelles pages à écrire et à vivre ensemble.

L'avenir commence toujours maintenant.

A l'image de la zone piétonne de Neuchâtel, qui fêtera son 40^e anniversaire en 2019. Dans le cadre de la stratégie de développement du centre-ville, notre but est de placer la zone piétonne au top sur le plan national.

Nous avons en particulier la volonté de favoriser la venue d'enseignes de qualité et de soutenir l'organisation de manifestations destinées à animer la ville. Il s'agit aussi de développer un accueil de qualité et de viser l'excellence.

Le Conseil communal est déterminé à valoriser le patrimoine et à renforcer la qualité des espaces publics. C'est en accord avec cet esprit que s'inscrit la réalisation de l'œuvre artistique «Antipodes», qui drapera l'Hôtel-de-ville durant l'année de sa restauration.

Notre Ville est une cité innovante, à l'écoute des personnes qui y vivent et solidaire du monde. Cette belle planète bleue.

Olivier Arni

Directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement



Les Bisontins débarquent samedi en ville pour fêter les 40 ans de jumelage avec Neuchâtel. • Photo: Ville de Besançon

Bienvenue à Besançon

Neuchâtel célébrera samedi 40 ans de jumelage avec Besançon. Une centaine de Bisontins seront accueillis par les Autorités pour une journée conviviale avec visite de la ville, balade sur le lac et torrée urbaine. La partie officielle se déroulera à 11h30 au Temple du Bas en présence du Conseil communal qui convie la population à venir faire la fête avec Besançon.

Les habitants de la ville seront bien évidemment associés à cette journée officielle. Ils sont attendus dès 10 heures au Temple du Bas pour un concert de la jeune soprano argentine Maria Lilia Portorrico, boursière de la Ville de Neuchâtel, qui chantera quelques airs d'opéras. Ce concert

lyrique sera suivi dès 11h30 de la partie officielle durant laquelle l'archiviste communal, Olivier Girardbille, le président du Parlement des jeunes, Timothée Pages, le président du Conseil général, Dimitri Paratte, la présidente du Conseil communal, Christine Gaillard, et le maire de Besançon, Jean-Louis Fousseret, prendront la parole. La population aura ensuite l'occasion de partager l'apéritif avec la délégation bisontine tandis que les Armourins se chargeront de l'ambiance.

Un millénaire d'histoire commune

Neuchâtel et Besançon partagent une histoire commune depuis plus d'un millénaire. Au cours du siècle passé, les deux capitales ont noué de solides rela-

tions dans les domaines économique et universitaire notamment. En 1975, fortes de liens de plus en plus étroits, les Autorités de Neuchâtel et de Besançon ont souhaité jumeler leurs cités. Les cérémonies eurent lieu le 31 mai à Besançon et le 27 septembre à Neuchâtel. Il y a donc 40 ans que ces villes amies coopèrent dans les domaines économique, académique, culturel, de la jeunesse, de l'aide au développement et du tourisme.

La cérémonie officielle «retour» se déroulera le samedi 3 octobre prochain. Ce sera alors au tour des Autorités de Besançon d'accueillir la population neuchâteloise pour une journée qui s'annonce des plus intéressantes. Une date à réserver absolument!



3 Les vestiges gallo-romains découverts au début du siècle dernier à Serrières seront mis en valeur.



5 De jeunes créateurs dévoileront leur première collection de prêt-à-porter lors d'un défilé à la tour Firestone.



8 Entre animations et bonnes affaires, la «Quinzaine neuchâteloise» débute samedi au centre-ville.

Publicité

Samedi 30 mai

De 10h à 18h : Grande Braderie

Les commerçants investissent les rues du centre ville

Diverses animations (carrousel, jeux)

La circulation des bus est supprimée à la rue du Seyon de 9h à 18h

Dès 18h, Silent Party sur la Place des Halles

Mercredi 3 juin

De 14h à 17h : les enfants fêtent la ville

Diverses animations pour les enfants dans les rues et commerces du centre ville (Peintures au Neubourg, Châteaux gonflables aux Halles, ...)

Jeudi 4 juin

Nocturnes jusqu'à 20h

Samedi 6 juin

De 10h à 18h : Grande Braderie

Les commerçants investissent les rues du centre ville

Diverses animations (carrousel, jeux)

La circulation des bus est supprimée à la rue du Seyon de 9h à 18h

Dès 18h Grande Fête au Neubourg (DJ, Bar, Grill)

Programme détaillé sur www.neuchatelcentre.ch



www.neuchatelcentre.ch

Quinzaine Neuchâteloise

Samedi 30 mai au 6 juin

2015

Partenaire officiel



Paraglyphes
AGENCE DE COMMUNICATION & DEVELOPPEMENT TERRAIN

 Dans ce numéro

Chut !!!



Le Musée d'ethnographie décrypte les mécanismes du secret dans une exposition sous la forme d'un jeu de piste à travers la ville.

Page 4

Centre-ville

Le centre-ville vivra dès samedi au rythme de la «Quinzaine neuchâteloise». Différentes animations seront proposées par les commerçants avec le soutien de leur association faitière, Neuchâtel Centre.

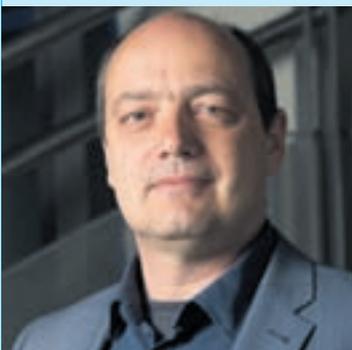
Page 8

Comptes au vert

La Commission financière recommande au Conseil général d'approuver les comptes de la Ville pour 2014, bénéficiaires pour la sixième année consécutive. Le plénum se prononcera lundi.

Page 9

L'infiniment petit



Neuchâtel accueille cette semaine une convention nationale sur les nanotechnologies. Le point sur les avancées scientifiques dans le domaine avec Michel Despont, à la fois président du comité d'organisation de la Swiss Nano Convention et vice-président du programme MEMS (Micro Electro Mechanical System) au CSEM.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 3 juin 2015.

 La Ville de Neuchâtel entreprend des travaux de restauration des vestiges gallo-romains de Serrières



Les vestiges gallo-romains sis à l'angle des rues Erhard-Borel et Martenet à Serrières font l'objet d'importants travaux de restauration.

Mise en valeur d'un site historique unique

Les vestiges des bains gallo-romains sis à Serrières sont en phase de restauration. Laisse à l'abandon pendant de nombreuses années, ce site historique unique en ville de Neuchâtel fait l'objet d'importants travaux. Il sera ouvert au public à l'automne grâce à un accord entre la Ville de Neuchâtel et la copropriété «Cité Suchard», mais aussi à la collaboration active du Canton par son Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN).

«Les vestiges des bains gallo-romains ont été découverts en 1908 lors de la construction des dernières maisons de la Cité Suchard à Serrières», a expliqué en conférence de presse Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et énergies. A la vue de la végétation et de l'ancien hangar, il était jusqu'ici difficile de croire que la parcelle sise à l'angle des rues Erhard-Borel et Martenet abrite un site historique unique à Neuchâtel. La situation est en passe d'évoluer comme le donne à voir la présence sur site des ouvriers de la Voirie et des Parcs et Promenades. Menés sous les directives de l'OPAN, les travaux ont démarré à fin mars par le défrichage du site. Il s'agira ensuite d'enfouir une partie des vestiges, afin d'assurer leur conservation à long terme. Une autre partie sera, elle,

restaorée en vue de la présenter au public. «Nous utilisons un maximum des pierres sur site pour rénover les murs», a précisé Antoine Benacloche, ingénieur communal.

Locaux caractéristiques des bains antiques

L'étude des vestiges a permis de reconnaître les locaux caractéristiques des bains antiques, soit des pièces chauffées par le sol, des bassins, des locaux non chauffés ainsi qu'un vestibule d'entrée. «Les travaux ont également permis de découvrir une grande canalisation romaine parfaitement conservée», a relevé Christian de Reynier, archéologue à l'OPAN. Les ruines s'étendent sur une surface de 500 m². Elles ne se limitent pas à cette seule parcelle. D'autres vestiges se trouvent dans le quartier de Serrières notamment sous le temple. «L'étendue de ces vestiges laisse à penser que ces bains faisaient partie d'un établissement beaucoup plus important. Leur occupation remonte au III^e siècle de notre ère, soit bien avant la fondation de la ville, dont on a fêté le millénaire en 2011. Serrières est plus vieux, et il se pourrait bien que son établissement soit à l'origine de Neuchâtel», a souligné Christian de Reynier. Malgré leur classement, les bains antiques ont

été laissés à l'abandon et envahis par la végétation. En 2003, la copropriété «Cité Suchard» en a informé le Canton. Ce dernier avait alors mené une étude des lieux en 2006, puis rédigé un rapport d'information.

Ouverture en septembre

Les travaux vont se poursuivre jusqu'à fin août pour une ouverture au public en septembre. Les visiteurs pourront déambuler sur le site et seront renseignés par des panneaux didactiques. D'un commun accord avec la copropriété «Cité Suchard», la Ville de Neuchâtel a convenu de valoriser le site et de grever le bien-fonds occupé par les vestiges d'une servitude d'usage public pour permettre de présenter les lieux au public. La Ville de Neuchâtel investira une somme maximale de 100'000 francs pour financer le matériel nécessaire au chantier, sans tenir compte du travail effectué par les services communaux. Les vestiges sont accessibles par les transports publics, à quelques minutes, depuis la station de Serrières du Littoral ou de l'arrêt de trolleybus des Battieux. La gare CFF de Serrières est également proche du site, à quelque 5 minutes à pied. De quoi imaginer un potentiel développement touristique! (ak)



Le Musée d'ethnographie investit la ville pour sa nouvelle exposition

Sous le sceau du secret

Toujours très inventif, le Musée d'ethnographie décrypte les mécanismes du secret dans une exposition à vivre comme un jeu de piste à travers la ville. Cartes à composer, indices et pictogrammes à déchiffrer: pour mener à bien ce parcours initiatique et découvrir les « secrets du secret », il faudra faire preuve d'observation, de perspicacité d'imagination, mais aussi savoir tenir sa langue...

Les visiteurs devront en effet s'engager à ne pas divulguer les différentes étapes du parcours et la nature des installations découvertes, en signant un contrat de confidentialité. « Mais nous sommes conscients que le secret... secrète! Forcément, il y aura dispersion », souligne le directeur du Musée d'ethnographie Marc-Olivier Gonseth, tout en espérant que le public – et les médias! – se prêtent au jeu.

Comment parler d'une exposition censée rester secrète? En rappelant que « Secrets » vient clore la trilogie du MEN consacrée au patrimoine culturel immatériel, avec comme fil rouge l'histoire du roi Midas. Affublé d'oreilles d'âne par Apollon, Midas les cache sous un bonnet, mais un serviteur les découvre. Face à ce secret trop



Régulièrement décrié lorsqu'il s'agit de celui des autres, le secret est jalousement gardé lorsqu'il s'agit de celui des siens. • Photo: Alain Germond

lourd à garder, le malheureux le crie dans un trou avant de le reboucher, espérant l'enfourer. Or des roseaux poussent et le clament à tout vent... Moralité, « le secret arrive toujours à retourner à son destinataire », souligne Marc-Olivier Gonseth.

Bons et mauvais secrets

C'est l'un des points mis en avant par cette exposition qui – n'en déplaît pas aux amateurs de ragots crous-

tillants! – ne révèle aucun secret, mais explore « la dynamique de ce mode de communication essentiel ». Elle le fait au travers d'une quinzaine d'installations soigneusement camouflées dans l'espace public, qui disent aussi la fonction et l'importance du secret dans notre société. Et notamment le paradoxe propre à notre époque, qui veut que le secret n'ait jamais été autant valorisé au titre de la protection de la sphère privée, alors qu'il n'a

jamais été tant décrié au titre de la transparence. Pour l'ethnologue Yann Laville, l'explication est simple: « Nos secrets sont toujours de bons secrets. Le mauvais secret, c'est celui des autres ».

Marche à suivre

Le parcours s'effectue depuis l'Office du tourisme ou, lorsque celui-ci est fermé, depuis le Musée d'ethnographie. Pour découvrir les prochaines étapes, les visiteurs devront à chaque fois composer une carte. Le trou effectué dans le plan donnera une indication générale du lieu, alors qu'un indice permettra d'affiner la localisation. « En principe, il est possible de trouver l'endroit sans problème », assure Marc-Olivier Gonseth. Au terme du parcours, les visiteurs devront reconstituer une phrase mystère, qui leur donnera un code secret permettant de participer à un concours. La balade complète prend une journée, mais il est possible de la fractionner ou de l'effectuer à vélo. (ab)

« Secrets »: à voir jusqu'au 18 octobre. Tous les renseignements pratiques se trouvent sur le site du musée, www.men.ch.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande. **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – « Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz » –



« Neuchâtel: une histoire millénaire ». **Expositions temporaires:** jusqu'au 18.10.2015 « 14/18 La Suisse et la Grande Guerre »; Du 26.06. au 23.08.2015 « L'Echappée belle »; du 29.11.2015 au 06.03.2016 « Neuchâtel avant-après ».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire « Emotions une histoire naturelle ». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 18 octobre 2015, exposition « Secrets ». L'exposition Secrets conclut la trilogie du MEN consacrée au Patrimoine culturel immatériel. Une série d'installations présentées dans des lieux publics de la ville de Neuchâtel illustrent l'importance, la place et le fonctionnement du secret dans la société.

Mardi 2 juin, ciné-club Open air en partenariat avec Halluciné – *Exit through the Gift Shop*, un film de Banksy. Royaume-Uni (2010) 87', 21h30. Entrée libre.

Mercredi 3 juin, atelier pour enfants – Chuuut! (4 – 6 ans), 14h – 15h30.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: « L'histoire urbanistique à travers sept maquettes ». **Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), jusqu'au 28 mai, exposition « La mer, Mères et autres visions » (œuvres abstraites).

Samedi 30 mai à 17h, vernissage de l'exposition « Aleksandra Degiordi: « Sables et Rhinocéros ». L'exposition se tiendra du 30 mai au 27 juin. Thèmes: Sables brûlés, sculptés, avec textures douces et les rhinocéros semblant placides, mais tellement solides et inaccessibles.

Divers

Mini Galerie (rue Guillaume-Farel 8), samedi 30 mai, vernissage de l'exposi-

tion « Histoires d'eau ». Œuvres d'Isabelle Ryser-Comtesse, peinture à l'huile et André Storrer, peintures acryliques. Exposition visible du 30 mai au 7 juin, du jeudi au dimanche de 14h30 à 17h30.

Jardin Anglais, mercredi 3 juin, de 13h30 à 18h, ateliers destinés aux enfants par le Service des parcs et promenades pour se familiariser avec les métiers dits verts. Aucune inscription n'est nécessaire. Les ateliers sont gratuits et une collation sera proposée.

Atelier Cyberthé (accueil informatique pour seniors), mercredi 3 juin, 14h-16h, thématique de la santé. L'atelier sera animé par une infirmière de Nomad qui nous donnera quelques pistes quant à l'utilisation d'Internet pour la recherche d'informations fiables sur différentes questions de santé. Inscription souhaitée: Mélanie Stadelmann, Secrétaire de Pro Senectute Arc- Jurassien, 032 886 83 20. Infos sur www.arcjurassien.pro-senectute.ch



L'actualité culturelle

Spectacle final de l'Ecole du CCN



Photo: S. Finger / I. Rössli

Le Théâtre du Pommier a le plaisir de présenter le spectacle final de l'école du CCN « Be King » qui se tiendra du 28 au 31 mai et du 4 au 7 juin.

Ce qu'a réalisé Elvis Presley dépasse largement le débat de spécialistes et la légende du King est toujours vivante. Que feriez-vous si, l'espace d'un instant, vous étiez le King? Qu'auriez-vous envie de dire, de faire? C'est la question que la metteure en scène Sylviane Rössli a posée aux élèves de 3e année de l'école du CCN. Se glisser dans la peau d'Elvis est une expérience

troublante mais c'est surtout la meilleure façon de trouver « LE » King qui nous habite.

Théâtre du Pommier, spectacle final de l'école du CCN « Be King », jeudis 28 mai et 4 juin à 20 heures, vendredis 29 mai et 5 juin à 20h30, samedis 30 mai et 6 juin à 20h30, et dimanches 31 mai et 7 juin à 17 heures. Informations et réservations: 032 725 05 05, www.ccn-pommier.ch.

Événements des Chemins de Traverse

Les Chemins de Traverse proposent les événements suivants:

• Concert

La co-directrice artistique des Chemins de Traverse Barbara Minder propose un nouveau programme solo les samedi 30 et dimanche 31 mai à 17 heures. Une heure de musique où dialoguent mélodies entraînantes et sons insolites.

Atelier Les Chemins de Traverse, Louis-Favre 11, « concert en dialogue, entre complicité et conflit – entre clash et consensus » de Barbara Minder, samedi 30 mai et dimanche 31 mai à 17 heures. Uniquement sur réservation: reservation@lescheminsdetraverse.net ou 076 307 07 89.

• Conférence

La prochaine conférence co-organisée par la HE-Arc et le groupe LinuxNeuchâtel permettra à Matthieu Amiguet de présenter la démarche du groupe de musiciens neuchâtelois Les Chemins de Traverse en lutherie augmentée, les raisons du choix des logiciels libres ainsi que les spécificités, les avantages et les limitations de Linux pour ce genre d'utilisation.

HE-Arc Neuchâtel, Campus 2, salle 304, conférence portant sur le thème du traitement du son en temps réel de Matthieu Amiguet,

jeudi 4 juin à 18h45. Entrée libre, mais l'inscription est obligatoire à l'adresse: schaefer@alphanet.ch, jusqu'au lundi 1^{er} juin.

Soirée Rockabilly

Le Queen Kong Club de la Case à Chocs se replonge dans les années 50 le temps d'une soirée dédiée aux années rock'n roll. Un collectif d'artistes Rockabilly et Artbook viendra présenter son fanzine et suivront deux concerts: Lady Bee and The Epileptics (Swing) et The Rollovers (Rockabilly). Le public pourra danser, transpirer et voyager dans le temps!

Case à chocs, Queen Kong Club, quai Philippe-Godet 20, samedi 30 mai, dès 21 heures ouverture des portes. A 22h30: concerts. Entrée: 10 francs. Informations complémentaires sur www.case-a-chocs.ch.



De jeunes créateurs dévoilent leur collection de prêt-à-porter samedi à la tour Firestone

Un défilé comme tremplin

Avis aux amateurs de mode: de jeunes créateurs de la région présenteront leur toute première collection de prêt-à-porter lors d'un défilé suivi d'un showroom samedi à la tour Firestone. L'occasion, peut-être, de dénicher une pièce unique!

Le défilé est organisé par «L'Usine», un collectif créé en 2013 par d'anciens élèves de l'Ecole d'arts appliqués de la Chaux-de-Fonds. Il rassemble toute une brochette de jeunes créateurs, qui tentent de percer dans des domaines aussi variés que la mode, la bijouterie, l'horlogerie, le graphisme ou le maquillage.

«L'objectif est de mettre sur pied chaque année un événement, pour permettre aux jeunes créateurs de promouvoir leur art et leur savoir-faire», explique sa coprésidente Anaïs Surmely, qui présentera samedi la première

collection automne-hiver de sa marque de prêt-à-porter, lancée sous le label Anais Beergh. «Dans la mode, les débouchés sont plutôt rares en



La tour Firestone accueillera samedi un défilé de mode de jeunes créateurs, dont le label de prêt-à-porter Anaïs Beergh. • Photo: sp

Suisse», observe la jeune femme. «Organiser un défilé est l'occasion de faire connaître son travail et d'entrer en contact avec de futurs clients,

notamment des boutiques. C'est un tremplin important».

Quatre créatrices et un collectif

Outre Anaïs Surmely, trois autres créatrices de la région – Vickie Châtelain, Jeanne Le-Roy-Levy et Mathilde Piguet avec son label Math:Idé – ainsi que le collectif franco-suisse «X-personnes» dévoileront leur première ligne de vêtements. Chacun était tenu de créer au minimum cinq silhouettes, que ce soit pour homme ou pour femme. Pour sa part, Anaïs Surmely s'est inspirée de la Suisse pour créer «Helvetica Bold», une collection mélangeant «des pièces de prêt-à-porter abordables et d'autres totalement déjantées». Le reste, à l'avenant, est à découvrir sur le podium, pour un défilé entre mode urbaine, noir de rigueur et détournement de codes. (ab)

Samedi 30 mai à 20h30 dans l'ancien garage au rez-de-chaussée de la tour Firestone. Entrée: 5 francs.

Chronique culturelle



Chaud le show!

Du jamais vu (ni entendu) à Neuchâtel! Samedi soir, quelque 2'200 connaisseurs ont envahi les patinoires du littoral pour assister au premier «Drum Show» organisé avec un professionnalisme sans faille par le Majesticks Drum Corps du Landeron en collaboration avec le Showband des Armourins. Et ce furent deux heures d'un fantastique spectacle total donné par plus de 130 percussionnistes issus des meilleures formations du pays. Et de jongler avec leurs baguettes, se les échanger, taper sur le tambour du voisin, inventer des effets visuels inattendus et surtout faire preuve d'une créativité incroyable dans la variété des rythmes musicaux frappés. Tandis que les fifres et tambours de Sierre jouaient avec le feu, les Armes réunies de La Chaux-de-Fonds faisaient preuve d'un talent insoupçonné. Nos préférés: la Zaehringia de Fribourg qui a stupéfait en composant un ballet à coups de... balais. Les meilleurs toutefois furent sans conteste les Majesticks qui n'ont plus grand-chose à envier au célèbre Top Secret Drums Corps de Bâle dont la trop brève (mais parfaite) prestation a un peu déçu. A quand le prochain show de percussions à Neuchâtel?

Patrice Neuenschwander

Au de la maison



FARINE DÉCORATION
Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch



elexa
ELECTRICITE, TELEMATIQUE

entre nous le courant passe... depuis 1933...

Quai Max-Petipierre 42 Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66 info@elexa.ch
Fax 032 729 96 69 www.elexa.ch (dépannage 24h/24)

Publicité



Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Marin - Neuchâtel

durant du lundi, 1 juin – samedi, 6 juin 2015

Travaux de la voie et travaux caténares

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles.

Durant: entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?

Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.

Téléphone 058 327 31 32
Formulaire du contact sous www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS SA

Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



DUCKERT SA
Travaux publics – maçonnerie

2000 Neuchâtel / 2016 Cortailod
Tél. 032 843 88 88
www.duckertsa.ch





Chronique « jeunesse »

5^e édition de la Fête des voisins

Faire connaissance, créer des liens, briser la glace, développer la solidarité de proximité, tels sont quelques-uns des objectifs de la Fête des voisins! Amical, convivial, populaire, simple et spontané, cet événement a séduit plus de 7'000 Neuchâteloises et Neuchâtelois l'année passée, devenant une véritable tradition de printemps à Neuchâtel! Alors, en 2015, faut-il encore présenter la Fête des voisins à Neuchâtel?

La Fête des voisins 2015 se tiendra le vendredi 29 mai prochain dans tous les immeubles et quartiers de la ville de Neuchâtel. Le concept est simple: les habitants sont encouragés à organiser un moment de partage et de convivialité entre voisins. Chaque fête aura une couleur différente selon le lieu et les ressources de chacun. De la buanderie au jardin commun, en passant par le trottoir ou le salon d'un convive, toutes les configurations sont possibles pour partager avec ses voisins un repas canadien, un apéro ou encore un petit-déjeuner tôt le matin.

L'édition 2015 s'annonce sous les meilleurs auspices! Les voisins souhaitent annoncer leur fête toujours plus tôt, des habitants des autres commu-



Vendredi 29 mai se tiendra la Fête des voisins dans tous les quartiers de la ville. • Photo: archives

nes sollicitent l'Association, bref l'événement est impatientement attendu!

Une 5^e édition qui confirme que les Neuchâteloises et les Neuchâtelois aiment festoyer!

Très enthousiastes, les habitantes et les habitants de la ville s'organisent de plus en plus tôt! D'une part, les habitués de la fête attendent cet événement avec impatience. D'autre part, les nouveaux adeptes nous contactent

toujours plus tôt dans l'année afin d'avoir des informations quant à l'événement, avant même que la communication officielle n'ait débuté!

Alors, si vous lisez ces lignes et que vous n'avez pas encore reçu de carton d'invitation ou vu une affiche en bas de votre immeuble, prenez l'initiative de convier vos voisins à passer un moment ensemble. L'année prochaine, ce sera quelqu'un d'autre mais il faut bien que quelqu'un

commence! Un simple verre de l'amitié entre voisins suffit; le plus important c'est que la fête – un prétexte pour se rencontrer et tisser des liens – ait lieu!

Matériel d'organisation

Afin de faciliter l'organisation, l'Association a déposé auprès de la Boutique d'information sociale, Rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel des t-shirts, des ballons, des affiches, des cartons d'invitation pour inviter son voisinage. De plus, pour cette 5^e édition, deux sacs à ordures taxés sacNEVa sont offerts aux 100 premières fêtes annoncées (à retirer également à la Boutique d'information sociale)! L'Association rappelle l'importance du

tri et du recyclage des déchets mais elle est consciente qu'une telle manifestation produira un certain nombre de déchets, c'est pourquoi elle offre deux sacs par Fête des voisins à Neuchâtel.

• **Infos:** www.fetedesvoisins-ne.ch

*David Hodel
Président de l'Association
Fête des voisins Neuchâtel*



La Ville jeune

Place des Halles: La Case à chocs et Festi'neuch organisent cette première Silent Party printanière pour la Ville de Neuchâtel, fidèle à son slogan « Art de vivre et innovation ». Elle se tiendra samedi 30 mai, dès 18h, à la place des Halles. Infos sur: www.case-a-chocs.ch, entrée libre, accessible à tout âge.



La Ville sportive

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)
Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires: enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes. Ils ont lieu tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h). Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et Planche à voile. Plusieurs

niveaux de pratique: débutant et perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch rubrique « formation ».

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football corporatif Terrain des Charmettes

Lundi 1^{er} juin à 18h45, La Gondola – Ghost FdU 1912

Football

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 29 mai à 20h15, Team Xamax-Audax II – Team Charrière, Juniors B

Samedi 30 mai à 09h, Neuchâtel Xamax FCS I – St-Blaise, Juniors E A 14h30, Neuchâtel Xamax FCS I – GRPM Val-de-Ruz, Juniors B

A 18h, ASI Audax-Friùl I – FC Couvet, 2^e ligue

Mercredi 3 juin à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS II – GRPM Le Locle-Ticino, Juniors C

Terrain de Pierre-à-Bot

Vendredi 29 mai à 20h, FC Espagnol – FC Béroche-Gorgier, Vétérans

Samedi 30 mai à 10h45, Neuchâtel Xamax FCS I – Team Littoral, Juniors C

Terrain du Chanet (grand)

Samedi 30 mai à 12h00, Neuchâtel Xamax FCS – Team ANF Montagnes, M14

A 14h30, Neuchâtel Xamax FCS – Team CS Italia, M13

A 17h, Neuchâtel Xamax FCS –



GRPM Val-de-Travers, Juniors B féminin

Dimanche 31 mai à 20h15, FC Unine – FC Helvetia, 4^e ligue

Jeudi 4 juin à 20h15, FC Unine – Centre Portugais, 4^e ligue

Gymnastique rythmique

Salles de la Maladière

Samedi 30 mai dès 8h, Championnat suisse de gymnastique rythmique

Dimanche 31 mai dès 8h, Championnat suisse de gymnastique rythmique

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 30 mai dès 8h, Championnat suisse de gymnastique rythmique

Dimanche 31 mai dès 8h, Championnat suisse de gymnastique rythmique

Basketball

Salle de la Maladière

Dimanche 31 mai dès 8h, Tournoi Mini-Basket, organisé par le MJ Union Neuchâtel



La Quinzaine neuchâteloise animera la zone piétonne durant deux semaines

Susciter le plaisir du public à venir au ce

La Quinzaine neuchâteloise investira le centre-ville du 30 mai au 6 juin prochains (voir encadré). Il s'agit de l'une des actions concrètes mises sur pied par Neuchâtel Centre, l'association faitière des commerçants et services du centre-ville, dans le but d'attirer le chaland. L'occasion de tirer un bilan de cette première année d'activités.

Voilà un peu plus d'un an que Neuchâtel un Cœur en Ville et Pro-Neuchâtel ont scellé leur union pour donner naissance à Neuchâtel Centre. «Nous avons pour but de faire en sorte que les clients se réapproprient l'offre commerciale de leur ville», souligne Patrick Goussard, président de l'association. Pour y parvenir, l'équipe de Neuchâtel Centre affiche des ambitions raisonnables, et se construit étape par étape. Consciente de l'importance de communiquer, elle travaille depuis plusieurs mois sur le développement d'un nouveau site web et d'une application mobile, qui devraient voir le jour très prochainement. «Elle permettra aux clients de télécharger les services, les horaires, les temps de livraison et les modes de paiements», précise Patrick Goussard.

Mieux cerner les attentes des gens

Les autorités communales ont, elles aussi, à cœur de développer le centre-

ville. «Dans cet esprit, la Ville s'engage concrètement dans des actions de valorisation du patrimoine et de l'espace public, à l'exemple du fleurissement de la rue du Seyon et de la zone piétonne», rappelle Olivier Arni, conseiller communal. En mars dernier, une étude globale a également été lancée avec la Haute école de gestion Arc pour identifier les pratiques et les besoins des usagers du centre-ville par le biais de questionnaires. L'association Neuchâtel Centre a été associée à la démarche. «Nous avons proposé d'ajouter des femmes et des clients, qui ont participé à la validation du questionnaire avec des apports très constructifs», note Patrick Goussard. Les résultats seront dévoilés en septembre. «Charge à nous d'être vigilants pour que quelque chose se concrétise derrière. Il faut un projet, une volonté», commente le président de Neuchâtel Centre. Et de poursuivre: «Il s'agira d'identifier et de lever les contraintes que peuvent rencontrer les clients. Je pense notamment au stationnement. Certains vivent comme une contrainte d'aller se parquer en ouvrage. C'est un état de fait! Il faut trouver des solutions conjointes comme la première heure ou demi-heure de stationnement gratuite. De plus, le stationnement en surface payant jusqu'à 21 heures nuit aussi à la convivialité».

Créer un environnement propice au plaisir

Le développement du centre-ville passe aussi par sa mise en valeur. «Nous souhaitons créer un environnement où les gens aient du plaisir et se sentent bien», relève Patrick Goussard. Une volonté que partage la Ville de Neuchâtel, par sa direction de l'Economie: «L'étude lancée en mars servira à consolider la stratégie de développement et de valorisation du centre-ville. Situé dans un cadre exceptionnel, ce dernier possède de nombreux atouts à mettre en valeur comme son architecture. Un plan de mise en lumière est d'ailleurs développé en ce sens», détaille Olivier Arni. En vue du 40^e anniversaire de la zone piétonne qui se profile à horizon 2019, Neuchâtel Centre poursuit plusieurs objectifs. Pour continuer à se développer, elle entend en premier lieu intensifier sa collaboration avec la Ville en se positionnant comme force de proposition. L'Association, qui compte 150 membres sur 450 commerces et services, souhaite attirer davantage d'adhérents pour gagner en crédibilité. D'un point de vue budgétaire, Neuchâtel Centre a la volonté d'augmenter la part des ressources financières autre que celle la Ville. Finalement, elle invite les clients à «dépenser juste». «Un commerce ne vit que par ses clients. Si le centre-ville n'en a pas, alors il se meurt. A nous de faire la différence

par notre conseil, notre amabilité et la qualité de nos produits», conclut Patrick Goussard. (ak)



Quinzaine neuchâteloise

La Quinzaine neuchâteloise 2015 propose une série d'animations deux samedis de suite au centre-ville. Parmi les nouveautés, un jeu-concours aura lieu aux Chavannes et Neubourg. Le public sera invité à chercher le mot intrus caché sur la nouvelle peinture qui recouvre la rue. Aux Moulins sera organisée une animation autour des selfies. Les enfants ne seront pas en reste: deux châteaux gonflables et un mur de grimpe seront aménagés aux Halles et l'artiste Jacky Lagger sera présent au Neubourg, lors du mercredi des enfants, le 3 juin de 14 à 17 heures. Pour fêter l'ouverture de la Quinzaine, mais aussi les 40 ans de jumelage avec la ville de Besançon, une «Silent Party» printanière aura lieu ce samedi 30 mai dès 18 heures à la place des Halles. Elle est organisée par Festi'neuch, en collaboration avec la Case à chocs, pour la Ville de Neuchâtel. Entrée libre.

- **Programme détaillé de la Quinzaine neuchâteloise sur <http://neuchatelcentre.ch/>**

«Financièrement, Neuchâtel se porte bien, mais la prudence reste de mise», souligne la Commission financière dans son rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014.



Le Conseil général examinera lundi les cor

Une gestion

C'est à l'unanimité que la Commission financière recommande au Conseil général d'approuver les comptes 2014, bénéficiaires pour la sixième année consécutive. «Si la gestion est soignée et les prestations à la population de qualité, la volonté de poursuivre le désendettement nous satisfait», notent les commissaires.

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour éplucher les comptes de la Ville. Et sa vigilance a permis de débusquer une erreur comptable qui alourdit de 360'000 francs l'excédent de charges des «déchets ménagers» et péjore d'autant le résultat de l'exercice 2014, faisant passer le bénéfice de 808'353 à 448'353 francs pour 318,7 millions de charges. Le Conseil communal propo-

entre-ville



La nouvelle peinture de la rue des Chavannes fera l'objet d'un jeu-concours dans le cadre de la Quinzaine neuchâteloise.

comptes de la Ville pour 2014

1 « soigneuse » des deniers publics

sera lundi au Conseil général d'amender les comptes en conséquence.

Cette erreur ne change pas l'appréciation générale de la commission sur cet exercice de mi-législature. Sur le front des finances, 2014 est «une nouvelle bonne année», observe-t-elle. «Avec les mises en réserve et l'augmentation des provisions, c'est en fait un écart de plus de 30 millions qu'il nous est donné de constater entre les ressources et les charges». Pour mémoire, les comptes prévoient la création d'une réserve conjoncturelle de 10 millions. Diverses provisions sont constituées, dont l'une de 12,5 millions pour faire face au surplus de charges de la nouvelle péréquation intercommunale.

Sur le front des dépenses, la Commission constate avec satisfac-

tion que les charges de personnel «sont contenues» et qu'une «maîtrise globale est au rendez-vous». Quant aux subventions versées, c'est à nouveau la péréquation intercommunale qui les «péjore lourdement». Mais il ne faut pas s'en plaindre, car «le prix à payer est ici celui du succès». A 24,5 millions, les dépenses d'aide sociale «restent stables».

Bonne surprise fiscale

Sur le front des revenus, la Commission relève que les recettes fiscales des entreprises sont «une nouvelle fois» meilleures que prévu – un «bonus» de 16 millions dû «tant aux bons résultats du meilleur contribuable de la ville qu'au solde des tranches 2013». Autre «bonne surprise»,

la baisse de deux points du coefficient fiscal communal décidée l'an dernier s'est vue «largement compensée par l'augmentation de la population. Globalement, l'assiette fiscale des contribuables s'améliore».

La Commission financière n'a qu'un seul regret: le niveau d'investissement «bien plus bas que prévu» avec moins de 20 millions sur les 26 millions budgétés. La capacité d'autofinancement, «véritablement très basse» à 5,2%, est une «autre source de désagrément léger».

Passant de 320 à 305 millions, la dette à long terme de la Ville continue de baisser, «mais d'un montant absolu moins important que les années précédentes», notent les commissaires, qui n'en saluent pas moins la «volonté

des autorités «de poursuivre le désendettement».

Un « coussin » de 112 millions

«Avec une fortune nette de 56,8 millions et des réserves de 55,8 millions (+11,5% l'an dernier), la Ville bénéficie d'un «coussin» d'environ 112 millions au total, chiffre inimaginable il y a une décennie», se félicite la Commission financière. Mais la prudence reste de mise. Outre les incertitudes conjoncturelles et les interrogations liées à la future péréquation intercommunale, «un engagement important de la Ville de 56,5 millions concernant la recapitalisation de prévoyance ne pour un passage à la primauté de cotisations au 1^{er} janvier 2039 n'est pas à négliger non plus». (ab)



Tribune du Conseil général

Les groupes s'expriment

Groupe socialiste

Vie nocturne

Antoine de Montmolin: «Neuchâtel est une ville morte la nuit!» Sans donner entièrement raison à cette sentence caricaturale, nous ne pouvons aujourd'hui que constater que les nuits neuchâtelaises n'ont plus la réputation et l'aura qu'elles ont eues par le passé. Avec la nouvelle loi cantonale sur les établissements publics et les normes communales que le Conseil Général a acceptées lors de sa séance du 4 mai, les acteurs de la nuit auront enfin la possibilité de faire vivre notre ville.

Le groupe socialiste se réjouit des changements que ces modifications législatives vont apporter: ouverture des établissements publics et leur terrasse autorisée tous les jours jusqu'à 2h, droit pour ceux-ci à 36 ouvertures jusqu'à 4h par année et, pour certains établissements situés dans des zones spécifiques, octroi d'une autorisation permanente jusqu'à 6h du matin. Une vie nocturne riche est un élément important dans les critères retenus par les habitants pour évaluer la qualité d'une ville, sans compter les impacts positifs que cet assouplissement législatif ne manquera pas d'avoir au niveau économique.

Nous sommes évidemment conscients des inquiétudes que de telles décisions peuvent engendrer. Cependant, celles-ci sont à nuancer. Tout d'abord, des mesures d'accompagnements sont prévues: les zones habitées feront l'objet d'une attention toute particulière et les autorisations d'ouverture permanente seront soumises à des conditions très strictes. Ensuite, il est probable que les nuisances sonores se trouvent au final atténuées; au lieu d'errer dans les rues dans l'attente des premiers transports publics, les noctambules pourront finir tranquillement leur soirée dans des établissements dont la sécurité sera assurée par des agences agréées.

Groupe PLR

Pour les habitants des quartiers

Alexandre Brodard: Dans le cadre de son rapport sur les Portes-Rouges, le Conseil communal a fait part de son intention de fermer à la



Le groupe PLR a déposé et défendu avec vigueur un amendement visant à empêcher la fermeture de la Favarge à la circulation.

circulation la route de la Favarge. Cette route est la seule sur le territoire de l'ancien village de La Coudre à relier le haut et le bas du village. Pour les habitants du quartier, elle sert notamment d'accès à l'autoroute, au lac et aux commerces de Monruz. Elle est donc très utile et peut sur ces points être comparée à la rue des Battieux pour les habitants des Charmettes, même s'il faut admettre que la Favarge est plus sinueuse.

Sachant cette route très appréciée des Coudriers, le groupe PLR a, lors de la dernière séance du Conseil général, déposé et défendu avec vigueur un amendement visant à empêcher la fermeture de la Favarge à la circulation. En vain malheureusement face à une majorité rose-verte toujours très prompte à lutter contre les voitures. Forcer les automobilistes à un détour de près de 2 km n'a pourtant semblé-il rien de très écologique, ni de très social. De plus, en sécurisant la route pour les enfants qui l'empruntent pour se rendre à l'école, rien ne s'oppose réellement à ce qu'elle reste ouverte à la circulation à l'avenir.

Nous avons cependant obtenu une petite victoire. Le Conseil communal s'est en effet engagé à ne pas modifier la circulation à cet endroit tant que l'étude visant à

améliorer les axes de circulation nord-sud (entre le haut et le bas de la ville), demandée par notre groupe, n'aura pas été menée à terme. Et d'ici là, qui sait, le Conseil communal aura-t-il peut-être changé d'avis?

Cet exemple pour vous montrer, chers lecteurs, que notre groupe est à votre écoute et se bat régulièrement pour les intérêts des habitants des quartiers de la ville, même s'il est souvent difficile, en situation de minorité, de faire entendre raison à la majorité.

Groupe PopVertsSol

Faut-il construire un giratoire et un Littorail souterrains au centre-ville?

Michel Favez: Le PLR interpelle le Conseil communal avec cette question. La réponse écrite fournie montre l'inopportunité d'une telle construction. Le groupe PopVertsSol est du même avis. L'aménagement de l'espace public dans les villes moyennes voire grandes ne se fait pas par des ouvrages de génie civil souterrains ou en hauteur. L'objectif est d'aller dans le sens d'un partage de l'espace public et non plus la ségrégation des différents modes de transport. Une telle infrastructure forcément très coûteuse ne manquerait pas d'attirer un important trafic de transit motorisé en n'améliorant pas forcément la situation pour les piétons, cyclistes et transports publics. Les rampes de descente dans le tunnel probablement devant le collège de la Promenade, devant la BCN et devant l'Hôtel de ville seraient des obstacles infranchissables. Il existe déjà un tunnel qui n'est pas suffisamment utilisé. Les comptages montrent qu'un nombre non négligeable de véhicules passent de Serrières à la Maladière en surface sans s'arrêter en ville. Il faut limiter le nombre de voitures traversant la ville et favoriser le déplacement à vélo et en transports publics. Le groupe PopVertsSol est évidemment favorable à une prolongation du Littorail vers l'est jusqu'à Saint-Blaise, mais en surface. L'interpellation parlait aussi du grand magasin dont le Conseil communal examine la construction sur la place Alexis-Marie-Piaget. Le groupe PopVertsSol n'y est pas favorable, car il attirerait aussi du trafic. Evidemment, des voitures parkées en surface ne constituent pas le meilleur usage de cet espace privilégié. Dans les ateliers participatifs, les habitants ont montré leur intérêt à pouvoir disposer de cet espace en demandant que si un grand magasin s'installait dans ce périmètre, il faudrait privilégier son emplacement dans le bâtiment de la Poste.

Les papillons
de Piparo



Piparo, bien qu'il eût perdu là-bas l'usage de ses jambes, se souvient avec nostalgie de Cuba, l'île aux requins.

Autrefois sévissaient les requins blancs, chassés par Castro en 1959 pour les remplacer par des requins rouges.

Les requins blancs décidèrent alors de bouder Cuba.

Brutalement, un tremblement de terre qui se produisit en Europe dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989 et fit s'effondrer un certain Mur, eut pour conséquence de faire disparaître l'espèce des requins rouges – comme toutes les espèces finissent par disparaître, un jour ou l'autre...

Ce fut alors à Cuba – et malgré la présence de quelques requins jaunes –, une longue période de disette. Les Cubains s'en accommodèrent tant bien que mal, devenant des génies du système D et de la bricole – Piparo n'avait-il pas vu, un jour, et croyant alors rêver, une voiture possédant le capot d'une 2CV, l'habitacle d'une Lada et le coffre d'une Chrysler? Piparo s'était amouraché de ce peuple solaire et sensuel, pauvre mais joyeux, qui noyait ses soucis dans le rhum, la musique et la danse.

Aujourd'hui, tandis que Fidel, dictateur usé, vieillit lentement et retiré, Raul, son frère, entrouvre une porte sur l'économie et la politique. Dès lors, attirés par l'odeur du fric comme leurs congénères par celle du sang, les requins blancs sont de retour. Observez! Ils sont là, tous, aux aguets...

Car les requins finissent toujours par revenir.

Et ce, tandis que là-haut passent les nuages...

Parlement de la Ville

La gestion et les comptes de l'exercice 2014 sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 1er juin 2015, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport

15-007

Rapport du Conseil communal concernant la modification d'actes réglementaires suite à la réorganisation des sections et services de l'adminis-

tration communale et à la nouvelle organisation scolaire (éorén).

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

15-004 – 15-201

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant la gestion et les comptes de l'exercice 2014.

Autres objets

14-401 (Pour mémoire)

Proposition du groupe PLR par M. Jérôme Bueche et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 174 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

En cours d'étude par la Commission spéciale «Politique immobilière et du logement», selon décision du Conseil général du 27 octobre 2014.

14-610 (Réponse écrite du Conseil communale du 23 mars 2015)

Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Pourquoi pas un giratoire et un Littorail souterrains au centre-ville?».

15-501

Postulat du groupe PLR par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulé «Pour un plan de circulation innovant dans le secteur Neuchâtel Est».

Supplément à l'ordre du jour

15-602

Interpellation du groupe PopVertsSol par Mmes et MM. Dimitri Paratte, Hélène Dederix-Silberstein, Joël Desaulles, Edouard Jeanloz, Olivier Forel, Julien Binggeli, Michel Favez, Béatrice Nys, Nicolas de Pury et Jean-Frédéric Malcotti, intitulée «Pour un service de coursier écologique et économique» (Déposée le 22 mai 2015 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1er fois lors de la séance du 1^{er} juin 2015).

Neuchâtel, le 26 mai 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Christine Gaillard

Le chancelier, Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.

Offre d'emploi

Afin de se renforcer, le Service des ressources humaines met au concours un poste de

conseiller-ère en ressources humaines, à 70%

Placé-e sous la responsabilité du chef de Service, vous contribuez à l'élaboration et au développement de la politique des ressources humaines.

Mission: dispenser des prestations de conseil, d'accompagnement et de soutien aux collaborateurs et aux cadres de l'Administration; procéder aux évaluations de fonctions (analyse des demandes, validation des résultats, rédaction de rapports; participer au suivi des collaborateurs en absence de longue durée (case management); participer aux recrutements (analyse des besoins, entretiens, évaluations des candidats).

Délai de postulation: 7 juin 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Centre Electronique de Gestion un poste de

technicien-ne en informatique à 100%

Mission: Intégré-e dans notre équipe du Front Office vous assurez la configuration des postes de travail en atelier et leur installation dans notre administration ainsi que chez nos partenaires (Santé, communes). En tant que responsable de sites, vous maintenez un contact avec les utilisateurs et assurez la maîtrise technique des infrastructures liées. Vous participez aux travaux de maintenance et assurez un service de piquet.

Délai de postulation: 7 juin 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme met au concours un poste d'

urbaniste à 80-100%

Directement rattaché-e à l'architecte-urbaniste communal, le-la titulaire du poste se verra confier les missions suivantes, au sein du Service du développement urbanistique.

Mission: mettre en œuvre, à l'interne et sous forme de mandats, des grands projets d'aménagement du territoire, urbanistiques et architecturaux; piloter et gérer des concepts et projets d'aménagement des espaces publics; organiser et piloter des démarches participatives; coordonner la révision du plan directeur et du plan d'aménagement communal. Participer aux projets de planification régionale (projet d'agglomération et plan directeur régional du littoral), en intégrant les composantes de mobilité, d'environnement et de paysage.

Délai de postulation: 21 juin 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

 La chronique musicale de...

Chronique d'un succès programmé



Bénabar nous fera chavirer et rire samedi 13 juin à Festi'Neuch. En août 2014, l'artiste a lancé son dernier album: «*Inspiré de faits réels*».

Le vrai nom de Bénabar c'est Bruno Nicolini, né Thiais, en France, le 16 juin 1969. Bénabar, ça correspond au verlan de Barnabé, surnom qu'on lui donnait lorsqu'il a commencé à tourner. Parce que oui, avant de se lancer dans la chanson à corps et à cœur perdu, Bénabar travaille pour le cinéma et la télévision. Son plus gros contrat, à l'époque, c'est la série H, pour laquelle il a développé des scénarios. En 1997, encore chanteur en herbe, il lance *La p'tite monnaie*, un premier album qui restera confidentiel.

Il faudra attendre 2001 pour que Bénabar commence à passer en radio avec son deuxième disque éponyme. Le grand public découvre ses textes caustiques, sensibles et amusants. L'opération séduction est réussie. Sa troisième galette, *Les risques du métier*, remporte, en 2004, une victoire de la



La couverture du dernier album de Bénabar. • Photo: sp

musique comme meilleur album de chansons/variétés. Bénabar réitérera son exploit en remportant la Victoire d'«*artiste interprète masculin de*

l'année» et de la «*chanson originale de l'année*» (pour *Le dîner*). En 2006, Bénabar arrive, d'après le classement effectué par *Le Figaro* à l'époque, en

quatrième position des chanteurs français ayant vendu le plus de disques.

En gros tout se passe bien pour lui en terme de popularité. En 2008, il sort *Infréquentable*. La galette finira double disque de platine, un peu beaucoup grâce à son célèbre *Effet papillon*. L'album suivant, *Les bénéfices du doute*, cartonne notamment avec *Politiquement correct*, le premier extrait.

En plus d'être un chanteur à succès, Bénabar est également un acteur prolifique: *Madame Edouard*, *Incognito*, *Le Grand restaurant*, *Jamais de la vie*, sont quelques-uns des titres qui ont accueilli l'artiste sur pellicule.

Le 13 juin prochain, trois jours avant son anniversaire, ce sont les Jeunes-Rives, qui accueillent Bénabar dans le cadre de Festi'Neuch.

L'acteur y présentera son dernier disque, *Inspiré de faits réels*. C'est déjà un succès!

M.N.

 A travers l'histoire



Le hangar des tramways est construit en 1904, dans le prolongement de la mise en place d'un réseau de transport public à Neuchâtel. Agrandi et transformé à plusieurs reprises au cours du temps, le hangar est aujourd'hui partiellement caché par la végétation qui borde la promenade au sud du bâtiment. Carte postale, vers 1905, collection privée. Texte: V. Callet-Molin. Photographie: S. Iori.

Fête de la nature

Les cantons romands en fête!

La Fête de la nature se tiendra dans sept cantons romands du 29 au 31 mai prochains.

A cette occasion, les visiteurs pourront se réapproprier la nature qui les entoure au travers de balades, d'ateliers de bricolage ou d'expériences insolites les

**30 et 31 mai 2015,
au Jardin botanique de Neuchâtel**

Les thèmes proposés seront les suivants:

Les mystères du potager

De quoi a besoin une plante pour grandir? Quelle partie de cette dernière mange-t-on? Qu'est-ce qu'un légume oublié?:

- *samedi 30 mai*, de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45;
- *dimanche 31 mai*, de 13h30 à 14h45 et de 15h00 à 16h15.

A la recherche des champignons et exposition de champignons

Au cours d'une balade, les participants découvriront où se cachent les champignons de la région.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir les espèces de champignons récoltés. Des spécialistes mycologues répondront aux questions relatives à l'utilisation et à la comestibilité des champignons:

- *dimanche 31 mai*, de 8h30 à 11 heures: récolte; de 11h à 17 heures: exposition.

Le programme détaillé est accessible sur www.fetedelanature.ch

Projet de Fusion Neuchâtel ouest

Soirées de débat

Les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin convient la population à plusieurs rencontres afin de discuter du projet de fusion Neuchâtel-Ouest.

Ainsi, les prochaines séances d'information publique et soirée débats sur le projet de fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin se tiendront:

- **mardi 2 juin**
- **mardi 9 juin**

à 20 heures, au Temple du Bas à Neuchâtel

La Ville officielle

Première édition

Course cycliste populaire

Dans le cadre du Tour de Romandie populaire, la première édition du Tour du Lac de Neuchâtel se tiendra

dimanche 7 juin 2015.

Dès 8h30, les participants quitteront l'esplanade de la Maladière, pour pédaler 107 km autour du lac de Neuchâtel. Des groupes de 50 participants seront formés afin de faciliter leur intégration dans le trafic dominical, en direction du Landeron, pour rejoindre Neuchâtel via Cudrefin, Estavayer-le-Lac, Yverdon-les-Bains et Bevaix.

De nombreuses animations seront proposées par des clubs sportifs neuchâtelois et divers stands seront installés par les partenaires de l'épreuve, ainsi le public et les familles des cyclistes amateurs ne seront pas laissés de côté.

Par ailleurs, le comité d'organisation recherche encore des bénévoles dans des domaines aussi variés que l'accueil, la sécurité, la cantine ou encore la remise de dossards. En cas d'intérêt, il suffit de s'adresser au comité d'organisation par courriel à l'adresse: l.claude@e-gestion.ch.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Stephan Bernauer, architecte à Chézard-St-Martin (Bureau d'architecture Stephan Bernauer), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale à la route de Chaumont, article 16886 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame Anne-Geneviève Gacond. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 12 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Romano Longaretti, architecte à St-Aubin-Sauges (Bureau d'architecture Romano Longaretti), d'un permis de construire pour la construction d'un garage enterré et d'un ascenseur 50, rue de la Côte, articles 10757 et 15810 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rachel et Michel Pellaton. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 12 juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour le réaménagement de l'entrée du restaurant et l'aménagement d'une terrasse accessible en toiture 2, Esplanade Léopold-Robert, articles 13496 et 13497 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Hôtel Beaulac SA. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 12 juin 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Métamorphose de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel

Création photographique « Antipodes »

La Ville de Neuchâtel convie la population à assister au vernissage de l'œuvre qui recouvrira l'Hôtel de Ville le temps que celui-ci soit restauré et assaini,

vendredi 29 mai à 18h30 devant l'Hôtel de Ville (façade sise en ouest).

Le vernissage de l'œuvre aura lieu en présence du Conseil communal *in corpore*. La partie officielle sera assurée par la présidente de la Ville, Mme Christine Gaillard, ainsi que par le conseiller communal directeur de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement, M. Olivier Arni. Ils seront accompagnés de M. Joël von Allmen, photographe, qui signe cette intervention artistique.

Cet événement se déroulera en musique et sera agrémenté avec un apéritif offert avec les vins des Caves de la Ville ainsi que des stands culinaires.

Echos

■ M. Thomas Facchinetti, vice-président, a représenté les Autorités:

- samedi 16 mai, lors de l'inauguration du Centre d'interprétation des techniques des roues à eau au Gor, à Neuchâtel;
- mercredi 20 mai, lors de l'assemblée générale de l'Association Draizes sans limites, à Neuchâtel.

■ Samedi 21 mai, M^{me} Christine Gaillard, présidente du Conseil communal, a apporté le message des Autorités lors de la XII^e Journée quinquennale de la Famille Sandoz.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Marie et Francisco Mas-Steiner, Arcadia et Joseph Christe-Steiner, Silvia et Raymond Vesco-Siegenthaler, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à M^{mes} et MM. Annitta et Eric Polier-Schmid, Lydie et Michel Cuennet-Formaz, Simone et Duilio Luna-Ding, Fortunata et Salvatore Scaffidi Fonti-Frusteri, Livia et Yalçın Yalvaç-Danuser, Nicole et Alain Glauser-Christen à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, et à M^{me} et M. Agathe et Joseph Zosso-Vauthey, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

Hôtel de Ville

Accès au bureau de vote

Durant les travaux de restauration et d'assainissement de l'Hôtel de Ville, le bureau de vote restera accessible au public pour le dépôt des enveloppes de transmission dans la boîte aux lettres prévue à cet effet pendant la période du vote par correspondance.

L'accès au bureau de vote sera également assuré le dimanche du scrutin afin de permettre à la population de venir voter sur place.

De plus, il est possible d'accéder en tout temps à la boîte aux lettres du Contrôle des habitants, y compris pour les personnes à mobilité réduite.





Programme cinéma pour la semaine du 27 mai au 2 juin 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

SAN ANDREAS - 3D

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30. VF ve/sa 23h.
2D: VF me au ma 17h45.
De Brad Peyton.

CLOCHETTE ET LA CRÉATURE LÉGENDAIRE

8^e semaine. Pour tous.
VF sa au di 13h30.
De Steve Loter.

CAMINO DE SANTIAGO

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Esp/f di 11h.
De Jonas Frey.

APOLLO 2

AVENGERS: AGE OF ULTRON - 3D

6^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15. VF ve/sa 23h.
De Joss Whedon.

POURQUOI J'AI PAS MANGÉ MON PÈRE - 3D

8^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h45.
De Jamel Debbouze.

À TROIS ON Y VA

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
De Jérôme Bonnell.

SHAUN LE MOUTON: LE FILM

11^e semaine. Pour tous.
VF sa au di 13h45.
De Mark Burton.

LA LOI DU MARCHÉ

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 10h45.
Studio: VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
De Stéphane Brizé.

APOLLO 3

LA TÊTE HAUTE

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15.
De Emmanuelle Bercot.

LA FAMILLE BÉLIER

24^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h45.
De Eric Lartigau.

TAXI TEHERAN

6^e semaine. 8 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me au ma 18h15.
De Jafar Panahi.

FAST & FURIOUS 7

9^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve au sa 22h45.
De James Wan.

CONNASSE, PRINCESSE DES CŒURS

5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF sa/di 14h.
De Eloïse Lang.

ALPHABET

2^e semaine. Pour tous.
VO all s-t fr di 10h45.
De Erwin Wagenhofer.

ARCADES

MAD MAX: FURY ROAD - 3D

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15. VF je au ma 14h30. VF ve/sa
23h. VO angl. s-t fr/all ma 17h30.
2D: VF me au lu 17h30.
De George Miller.

BIO

UN PEU BEAUCOUP, AVEUGLÉMENT

4^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15, 20h30.
De Clovis Cornillac.

EN ROUTE - 2D

9^e semaine. Pour tous.
VF me au ma 15h30.
De Tim Johnson.

REX

À LA POURSUITE DE DEMAIN

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30. VF ve/sa 23h.
De Brad Bird.



L'instantané de Stefano Iori...



... vue depuis l'échafaudage de l'Hôtel de Ville.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720
30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques
(CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755
15 15.

Services publics

Centre de Psychotraumatologie et de
Médiation (CPM) (Grand-Rue 1A),
permanence téléphonique pour les per-
sonnes victimes de traumatisme psy-
chique suite à des accidents, violences
sexuelles, physiques, domestiques ou
autres, du lundi au vendredi de 13h30 à
17h30 et le samedi de 8h30 à 14h, e-
mail: info@ipm-int.org, www.ipm-int.org,
tél. 032 721 49 13.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communie les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à
domicile pour vous-même ou un proche?
Vous cherchez des informations?
Adressez-vous au service d'Accueil,
Liaison et Orientation de NOMAD
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-
gnantes pour les habitants de Neuchâ-
tel sont installées à Peseux et à Marin.
Informations complémentaires sur:
www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 0848
134 134.

Les services religieux

Cultes des samedi 30 et
dimanche 31 mai 2015

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 31.05, 10h, culte hôte
M^{me} D. Collaud.

Temple du Bas: je 28.05, 10h, médita-
tion salle du refuge. Eglise ouverte du
lundi au vendredi de 16h à 18h et le
samedi de 11h à 13h, présence et expo-
sition «Qui cherche trouve».

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h, pour le recueil-
lement.

Est:

La Coudre: sa 30.05, 18h, culte famille
«Les ouvriers de la 11^e heure» suivi
d'un repas canadien et d'une soirée
jeux. Participation des enfants de la
Coudre, M. C. Allemann.

Maladière: di 31.05, 10h, culte avec
sainte cène, M. C. Allemann.

Portalès: 10h, célébration animée par
l'équipe œcuménique d'aumônerie de
l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 30.05, à
17h, messe en portugais; di 31.05, à 9h
et à 11h15 messes (1^{er} Communion) et
à 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 30.05,
à 17h, messe; di 31.05, à 10h15, messe
en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 30.05, à
18h30, messe; di 30.05, à 17h, messe en
latin.

Chapelle de La Providence: pas de
messe.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébration
animée par l'équipe œcuménique d'au-
mônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e diman-
che du mois

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)
à La Chaux-de-Fonds: di 31.05, 10h,
messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel) à Neuchâtel: di 31.05, 10h, pas
de messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:

Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

Publicité



groupe e

VISITE GRATUITE

Ecomusée des Roues de l'Areuse
Participez à une visite guidée des centrales hydroélectriques de St-Sulpice et découvrez l'histoire industrielle du Val-de-Travers et les légendes de la région.

Information et réservation:
0840 40 40 30 ou
visite@groupe-e.ch

160
ANNÉES
ÉNERGIE

www.ecomusee.ch PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE



Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Berne - Neuchâtel

Durant du lundi, 8 juin – samedi, 13 juin 2015

Travaux de la voie et des caténaires

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles.

Durant: entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?

Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.

Téléphone 058 327 31 32

Formulaire du contact sous

www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS SA

Infrastructure installations
District de la voie Mittelland



Un forum national de discussions sur le thème des nanotechnologies se tient à Neuchâtel

L'infiniment petit au cœur du quotidien

La Swiss Nano Convention se tient mercredi 27 et jeudi 28 mai aux Patinoires du Littoral à Neuchâtel. Médecine, textiles, équipements sportifs: les applications des nanotechnologies sont multiples dans notre quotidien. Point de situation sur les avancées scientifiques dans le domaine avec Michel Despont, à la fois président du comité d'organisation de la Convention et vice-président du programme MEMS (Micro Electro Mechanical System) au Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM).

Que regroupe exactement le terme «nanotechnologies»?

Ce terme fait référence à l'innovation et à la miniaturisation. A l'échelle nanométrique, certains matériaux enregistrent des propriétés extraordinaires. A une dimension comprise entre 100 et 1 nanomètres, certains matériaux ont une interaction spécifique, qui donne lieu à des effets particuliers. Ces phénomènes extraordinaires se déroulent uniquement à cette dimension. Prenons l'exemple de l'or. Il fond habituellement à 1064°C. Si l'on prend des particules d'or d'une dimension de 5 nanomètres ou plus petite, le point de fusion devient beaucoup plus bas. Ce qui implique une quantité d'énergie moindre pour le faire fondre.

Pour pouvoir parler de nanotechnologies, il faut fabriquer un produit en mettant des atomes ensemble. Il existe deux manières distinctes de procéder. Soit on structure une matière normale, soit on utilise les propriétés de la matière pour qu'elle s'auto-structure. En connaissant les propriétés des différents matériaux, il est possible d'obtenir toutes sortes d'effets particuliers. Par exemple, si l'on met certains atomes ensemble dans du liquide, ils s'auto-organisent et peuvent former des nano-cristaux. Si l'on change la température, alors on arrête le développement des cristaux. Il est également possible d'obtenir d'autres effets en exploitant les propriétés répulsives des matières.

Quels sont les domaines d'application de ces technologies dans notre quotidien?

En premier lieu, il y en a dans la nature. Je pense notamment aux effets de couleurs provoqués par les plumes d'un paon ou encore aux vitraux présents dans les églises. Les particules nanométriques présentes dans les



Michel Despont, président du comité d'organisation de la Swiss Nano Convention, explique l'étendue des applications des nanotechnologies dans notre quotidien.

pigments de couleurs permettent d'absorber la lumière. Un autre effet très connu est celui du lotus. Une goutte d'eau ne le mouille pas. Elle reste confinée sur la feuille grâce à sa structure nanométrique.

Les nanotechnologies sont utilisées dans les textiles pour créer des vêtements dits intelligents ayant des effets imperméables ou anti-tâches. Elles donnent aussi des propriétés antidérapantes à des peintures, des revêtements. Les téléphones et les ordinateurs portables utilisent des nanostructures dans leurs puces. Dans le domaine de la lumière et de la réflexion, elles permettent de créer des effets d'optique. Dans l'automobile, les nanotechnologies servent à améliorer les catalyseurs de véhicules. Pour augmenter les performances de matériaux polymères (plastiques, élastomères), ceux-ci peuvent être chargés avec des nanoparticules comme pour les pneus, afin d'augmenter leur résistance à l'usure. A titre d'exemple, le CSEM est notamment actif dans le domaine biomédical pour marquer des médicaments. Une structure nano permet d'obtenir un effet topographique et optique pour assurer aux patients que le médicament est approuvé. Des pansements aux capteurs de pH (mesure de l'acidité) permettent par ailleurs de contrôler la guérison d'une blessure. Cette techno-

logie est très utile pour les grands brûlés. Le CSEM œuvre aussi dans le domaine photovoltaïque pour améliorer le rendement des panneaux solaires, et dans celui de l'horlogerie pour l'esthétique. C'est le cas dans le développement de la montre «Révélation» dont la lunette tournante laisse ou non entrevoir le mécanisme selon sa position.

Les recherches dans le domaine laissent présager des progrès scientifiques extraordinaires. Quels seront les défis à relever dans les années à venir?

Le déploiement plus large des nanotechnologies permettra des développements encore plus précis. Dans les domaines de la santé, du médical et des toxicologies, ces technologies amèneront les chercheurs au plus proche des êtres vivants. Beaucoup moins de tests sont effectués sur les animaux. Les nanotechnologies se positionnent comme une interface beaucoup plus proche de la biologie. Certains rêvent de robots qui s'inspireraient de la biologie. A l'avenir, les systèmes nanométriques vont se complexifier offrant toujours plus de possibilités et de précision.

Qu'en est-il des dangers que peuvent présenter les nanoparticules pour l'organisme humain?

Dans les années 2000, les nanoparticules ont fait l'objet d'une controverse liée aux effets secondaires. Par exemple, un cas relativement connu était celui d'une crème solaire contenant des nanoparticules faites de composés testés cliniquement, mais du fait que cela soit des nanoparticules, leur pénétration dans la peau dû à leur taille pouvait poser problème. Il y a eu débat, des décisions politiques ont été prises et désormais des mesures de régulations – sortes de garde-fous – existent. A l'heure actuelle, des tests supplémentaires sont effectués pour connaître la nocivité des produits en considérant la taille des composés utilisés. Je tiens à souligner qu'au CSEM nous ne travaillons qu'avec des systèmes nanométriques attachés. C'est lorsque les nanoparticules ne sont pas attachées qu'elles peuvent être nocives pour l'organisme.

Anne Kybourg



Bouillon d'innovation

Neuchâtel accueille pour la première fois la Swiss Nano Convention. Avec son groupe important de chercheurs, ses écoles et son industrie, la région neuchâteloise n'a eu aucune peine à attirer l'événement en ses terres. «La miniaturisation fait vraiment partie de l'ADN neuchâtelois. L'accueil de cette manifestation a pour but de valoriser les acteurs de la région», indique Michel Despont, président du comité d'organisation. L'occasion pour eux d'échanger sur leurs expériences, mais également de discuter de nouvelles idées et de nouer de précieux contacts. Des intervenants venus de l'extérieur aborderont différents thèmes dont certains liés au tissu industriel de la région. La Ville de Neuchâtel, comme le Canton, soutient cette manifestation, qui fait écho à sa maxime «art de vivre et innovation». «Un tel événement permet à la fois de positionner Neuchâtel comme une ville incontournable dans le domaine de l'innovation, et également de faire rayonner la région toute entière au-delà des frontières cantonales», indique Olivier Arni, directeur de l'Economie.